

Cliquer

## Offre de stage à l'étranger

à Bruxelles

Belgique

### Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

#### COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

**Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.**

**Vous transmettez votre candidature (CV + LM)** à l'adresse électronique [marco.fiorentino@diplomatie.gouv.fr](mailto:marco.fiorentino@diplomatie.gouv.fr)

**Le tuteur de stage pourra alors vous contacter** pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

**Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection**, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

**Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel.** VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

#### INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

**Duré minimum :**

3 mois

**Durée maximum :**

6 mois

**Date de début de stage souhaitée :** 01/03/2026

**Date de fin de stage souhaitée :** 30/09/2026

**Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :**

une semaine

**Qualités personnelles requises :**

- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, compétences rédactionnelles
- réactivité et capacité à faire des propositions
- Une expérience en communication et / ou événementiel serait un plus

**Langues nécessaires :** Anglais

C1

Cliquer

**Remarques éventuelles sur les langues :**

Une connaissance de l'anglais est indispensable pour les échanges avec la partie flamande à défaut de connaissance du néerlandais.

**Descriptif du stage, activités/missions confiées :**

Sous l'autorité de la conseillère de coopération et d'action culturelle, en lien avec l'attaché de coopération scientifique et universitaire et le chargé de mission universitaire - responsable de Campus France Belgique, le ou la stagiaire se verra confier des missions sur les volets suivants :

1/ Appui à la conception, l'organisation, la logistique et la mise en œuvre des projets suivants relevant des actions de coopération scientifique et universitaire :

- appui aux actions de promotion des études en France de l'espace Campus France Belgique (animation de stands, aide à la préparation d'événements et diffusion d'information à destination des étudiants) ;
- appui organisationnel à la mise en œuvre d'événements sur les questions de coopération scientifiques (journées "Doctoriales franco-belges de l'AgriTech") ;
- appui à la mise en œuvre d'événements liés à la programmation "débat d'idées" du poste diplomatique ;

2/ Veille et suivi du paysage de la coopération universitaire entre la France et la Belgique, notamment la collecte des informations auprès des établissements d'enseignement supérieurs belges.

3/ Accompagnement des activités du service de coopération et d'action culturelle (SCAC) :

- rédaction de notes de synthèse, de projets d'interventions ou de discours (ambassadeur, conseillère de coopération culturelle, attaché) ;
- appui à la communication des activités en lien avec la chargée de communication du SCAC : rédaction d'articles et de posts pour les réseaux sociaux, éventuellement réalisation de supports de communication.

## CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Cliquer

Coût de la vie :

Sensiblement inférieur à celui de Paris

**Conditions d'hébergement** (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Le stagiaire doit effectuer lui-même sa recherche de logement. Le prix d'un logement d'une chambre en colocation oscille entre 600 et 850€.

Vaccins, points particuliers de santé :

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Nombreux transports collectifs, services, commerces de proximité

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche